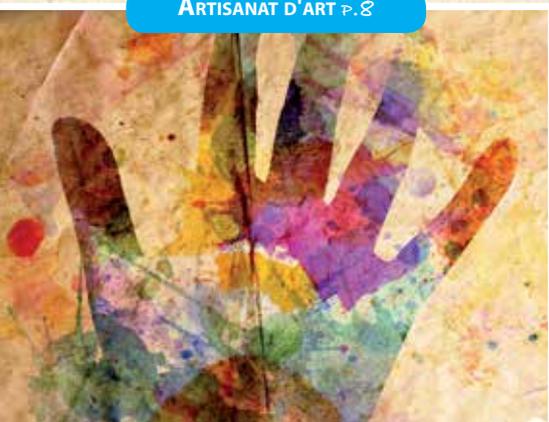




ARTISANAT D'ART P.8

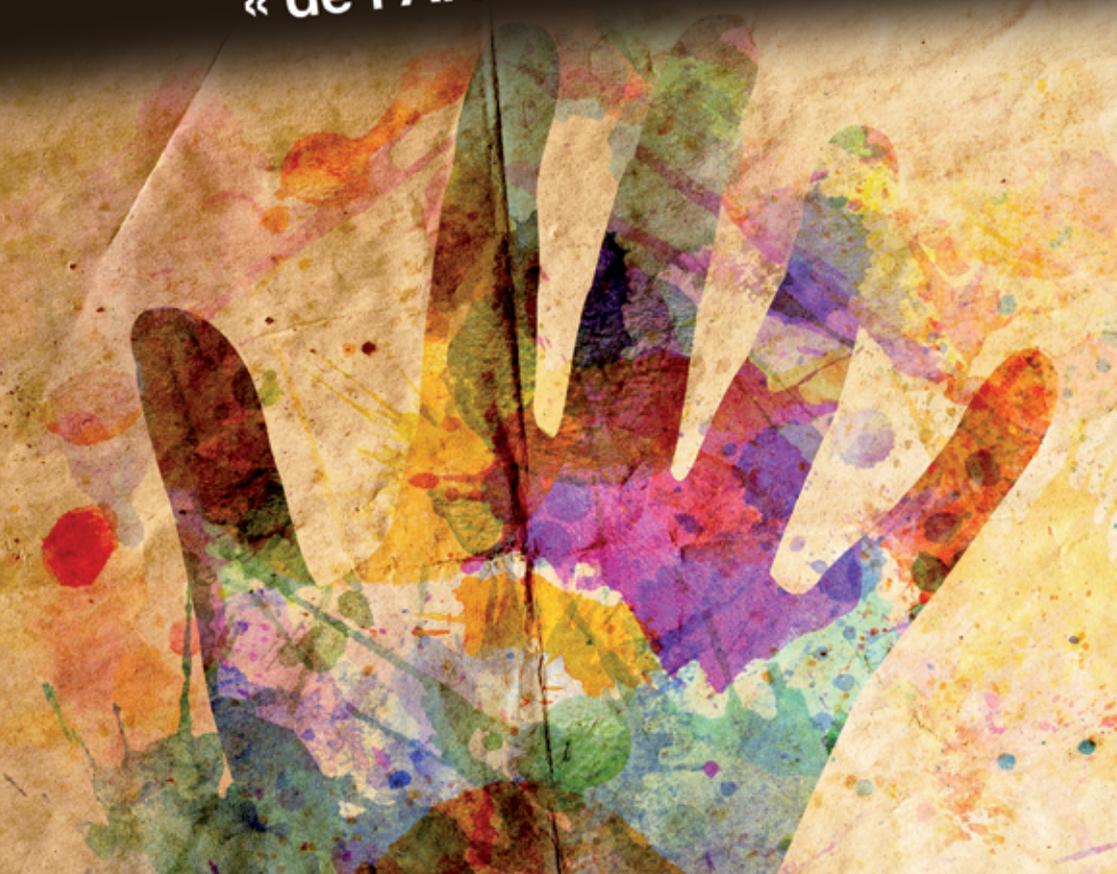
RENTRÉE SCOLAIRE P.16

ANIMATIONS P.20



# 7<sup>e</sup> Salon des Artisans d'Art

« de l'Art dans les mains »



12 et 13 octobre 2013  
Mehun-sur-Yèvre

Centre socioculturel André Malraux, espace Maurice Genevoix

Samedi : 13h - 19h

Dimanche : 10h - 18h

Entrée > 2 €  
Gratuit moins de 16 ans

Renseignements

Office Municipal de Tourisme 02 48 57 35 51

Pôle de la Porcelaine 02 48 57 06 19





**Chères Mehunoises,  
Chers Mehunois,**

Nos écoliers et nos collégiens ont fait leur rentrée. C'est aussi celle de la société toute entière, la fin du mois d'août précédant, peut-être inconsciemment, une reprise plus

marquante que celle provoquée par la nouvelle année !

Votre MehunMag rappelle toutes les manifestations de l'été et vous informe sur divers sujets intéressant directement votre vie quotidienne.

Je crois que nous pouvons souligner deux événements qui, ces semaines estivales, ont marqué la vie de notre commune :

- L'appréciation de nos services communaux d'offres culturelles par Madame Anne-Marie ESCOFFIER Ministre déléguée chargée de la décentralisation.

- L'inauguration de notre nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire par le Professeur Luc MONTAGNIER découvreur du virus du sida et Prix Nobel de Physiologie ou Médecine.

Santé et éducation constituent deux préoccupations essentielles pour les élus responsables, à fortiori dans nos territoires éloignés des métropoles riches à l'activité plus attractive et aux équipements multiples.

Dans notre ville les services organisés et développés dans le domaine culturel ne proposent pas seulement un "passe-temps" mais poursuivent un objectif plus ambitieux : celui d'éveiller, d'apprendre, d'enseigner.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire n'a pas seulement pour effet de regrouper des professionnels dans un même lieu mais a pour vocation d'améliorer l'accès aux soins, leur diversité et leur qualité.

Si nous voulons vivre dans notre cité, sans regretter de ne pas être ailleurs, il faut répondre de notre mieux aux attentes et surtout aux besoins essentiels de tous.

En préservant la meilleure prise en charge possible des patients, en offrant de véritables enseignements culturels nous veillons à ce que les Mehunois et Mehunoises à toutes les périodes de leur existence ne soient pas défavorisés par rapport à ceux qui résident dans des villes ou territoires plus privilégiés.

En écoutant les entreprises qui s'y développent ou s'y installent, les associations qui veulent y avoir leur siège et leurs activités, celles et ceux d'entre vous qui ont voulu y vivre, j'ai eu la confirmation que ces services ont souvent déterminé leur choix.

Représentants du gouvernement, de l'Etat, personnalités de la vie civile, élus de la région et du département ont unanimement soutenu et encouragé cette vision de l'avenir et cette conception du bien commun.

Au cours des mois à venir deux importants projets vont être menés à terme : la mise en service d'une nouvelle station d'épuration et l'installation de la nouvelle gendarmerie.

Nous portons ainsi une attention forte et déterminée à d'autres préoccupations majeures : notre environnement et notre sécurité.

Sur ces sujets également nos résolutions sont saluées et encouragées.

Nous en reparlerons !

François PILLET  
Maire, Sénateur du Cher



**MEHUNMAG N°48 OCTOBRE 2013**

**Directrice de la publication :** Elisabeth Mathieu

**Conception :** Christophe Ogoudjian

0248570877 ; [dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr](mailto:dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr)

**Impression :** CIA Bourgogne

**Crédits Photos :** Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

**Dépôt légal à parution**

[www.ville-mehun-sur-yevre.fr](http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr)



## ■ VISITE MINISTERIELLE

Samedi 29 juin, Mme Anne-Marie ESCOFFIER, Ministre déléguée à la décentralisation participait à l'assemblée générale des Maires du Cher à Saint-Martin-d'Auxigny.

L'après-midi, M. François PILLET l'a conviée à visiter les infrastructures culturelles de Mehun.

La visite a commencé par la bibliothèque Alain-Fournier entièrement renouvelée.



Elisabeth MATHIEU, Maire-adjointe déléguée à la culture en a fait la présentation. Mme le Ministre a été séduite par l'organisation de l'espace et le décor. Elle s'est intéressée au fonctionnement, a posé de nombreuses questions à Mme MATHIEU et a été fortement impressionnée par le nombre d'adhérents pour une ville de la taille de Mehun !

Ensuite, Mme ESCOFFIER s'est rendue au Pôle d'Enseignements Artistiques où Jean-Baptiste COURTOIS, Maire-adjoint délégué à l'enseignement artistique, l'a accueillie avec un extrait du spectacle « Une nuit

très animée » qui avait eu lieu dans les douves du château lors de la fête de la musique.

M. Jean-Baptiste COURTOIS lui a ensuite présenté cette structure municipale. Mme le Ministre a félicité la municipalité pour la qualité de l'enseignement dispensé.

Sa visite s'est achevée au Pôle de la Porcelaine où Mme le Ministre a découvert la scénographie, les plus belles pièces du musée et tout le passé porcelainier de la ville.



M. le Maire a remercié Mme ESCOFFIER de sa venue. Il s'est dit très heureux de cette visite ministérielle. *« Vous êtes venue voir quelque chose à laquelle nous tenons beaucoup spécifiquement "la politique" au sens noble que nous développons en matière d'accès à la culture, à l'enseignement d'art, à l'accès au livre, au patrimoine... c'est une ville de 7000 habitants, on est assez fier de ce que nous avons développé.*

*Ce sont des choix, choix financiers surtout...*

Mme ESCOFFIER dans son discours a souligné :

*« L'étymologie du mot culture tient du latin et veut dire sillon. Là on est en train de tirer le sillon, on creuse un sillon non pas pour enterrer mais au contraire pour faire sortir, s'épanouir la bonne terre, la terre que l'on a planté...*

*Cette culture là nous en avons un besoin total, complet car elle est fondatrice et nous ramène à nos racines, elle nous projette pour demain, elle est surtout un lieu qui permet d'être côte à côte...*

*C'est un grand bonheur que vous avez ici grâce à des investissements tout à fait exceptionnels. C'est quelque chose d'important, vous avez beaucoup de chance, profitez en pleinement parce que vous avez là les vraies valeurs... »*

Puis Mme ESCOFFIER est repartie avec un souvenir de Mehun, de la porcelaine évidemment !





## ■ MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE « LUC MONTAGNIER »



La Maison de Santé Pluridisciplinaire est en fonction depuis le 2 septembre.

En décembre 2011, François BONNEAU Président du Conseil régional avait félicité la municipalité d'être précurseur dans ce domaine lors du lancement du chantier, l'un des plus importants de la Région, porté collectivement par des professionnels de santé et par des élus sensibles aux besoins de la population.

### QU'EST-CE QU'UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ ?

C'est un lieu permettant le regroupement de professionnels de santé pour une médecine de proximité et une réponse à la problématique de la désertification médicale et pour améliorer l'offre de soins sur le territoire.

### POURQUOI UNE MAISON PLURIDISCIPLINAIRE À MEHUN ?

■ **Pour essentiellement attirer de nouveaux professionnels de santé (Mehun faisant partie d'une zone à faible densité médicale)**

● afin d'assurer le remplacement des médecins actuels quand ils partiront en retraite grâce à une structure déjà



active et dynamisée, qui favorise la venue de jeunes médecins.

De plus, un tel ensemble permet aussi une activité à temps partiel.

● afin d'accueillir aussi des professionnels spécialistes actuellement non présents sur la ville soit à temps complet soit sous forme de vacations (diététicienne, psychomotricienne etc...)

● en outre plusieurs médecins sont déjà maîtres de stage et forment des étudiants futurs médecins généralistes. Une telle structure peut leur donner le goût de s'installer en zone semi-rurale.

■ **Pour assurer au mieux la prise en charge des patients**

● par un planning commun géré par un secrétariat commun pour répondre aux demandes programmées ou d'urgence (créneaux d'urgence, médecin d'astreinte, salle d'urgence) mais à savoir que ce n'est pas un centre d'urgence ouvert 24h/24.

● par un dossier médical informatisé et confidentiel permettant de connaître les éléments importants de chaque patient.

● par une collaboration étroite avec les autres professionnels de santé (infirmières, diététicienne...) qui permet un suivi régulier du patient et de mesurer l'évolution de son état de santé.

● par la mise en place de projets à venir comme la prise en charge de pathologies chroniques : le diabète, les maladies cardiovasculaires, le surpoids... et la participation à des actions de prévention (vaccin antigrippal, tabac, obésité...).

● par la création future de consultations de spécialistes pour éviter les déplacements de personnes âgées et par la participation à la télémédecine qui va s'organiser dans les années à venir pour raccourcir les délais de consultation auprès des spécialistes. Déjà l'EHPAD s'oriente vers ce système.



### ■ Enfin pour améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé

- par un travail en équipe : médecins, infirmiers, pédicure, podologue, diététicienne, psychomotricienne, psychologue, sages-femmes...
- en facilitant la venue de remplaçants pour les périodes de vacances dans un cabinet avec un secrétariat et un hébergement si besoin est.
- en permettant à chacun de prendre des vacances ou du repos en maintenant le suivi des patients par les autres professionnels présents.
- en hébergeant de manière plus agréable dans les locaux les réunions de formation continue des médecins généralistes de la zone entourant Mehun une fois par mois (ce qui existe depuis environ 30 ans).

Cette maison de santé pluridisciplinaire est une réalisation d'envergure que tout un chacun appréciera dans les années à venir. La qualité des soins s'en trouvera améliorée et une nouvelle façon de coopérer entre médecins et professions paramédicales s'établira. De même la médecine préventive se développera sous forme de réunions d'informations et d'éducation thérapeutique. Maintenir une offre médicale complète peut inciter des entreprises et de nouveaux habitants à s'installer et ainsi accroître le développement de la population à Mehun.



### QUI PARTICIPE À LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE ?

Dans ce vaste ensemble de 810 m<sup>2</sup> on retrouve :

- les 5 médecins déjà installés :
  - Docteur José AMOS-DJORO
  - Docteur Thierry BALAND
  - Docteur Stéphane GUERAUD
  - Docteur Pierre MATHIEU
  - Docteur Christian NAVARRE
- la podologue Sylvie GESLIN-TRIBILLON
- 3 infirmières libérales :
  - Célia BERTIN
  - Nadège BERTRAND
  - Luce NERAULT
- et des nouveaux venus :
  - Docteur Véronique BOUVIER-BALAND
  - 1 diététicienne : Elodie BILLAUT
  - 1 psychomotricienne : Sylvie CHATEAU
  - 2 sages-femmes dont l'arrivée est prévue en octobre

Des demandes d'installation sont en cours pour un orthophoniste et un psychologue.



### CÔTÉ PRATIQUE :

- Tél . : 02 48 57 33 33
- Horaires :
  - Accueil téléphonique de 8h à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi.
  - Accueil sur place auprès de la secrétaire de 8h à 13h et de 14h30 à 19h30, de 13h à 14h30 réponse téléphonique.
  - Une permanence de nuit est assurée avec d'autres confrères à la maison médicale de Vierzon, tél. : 15



### ■ INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE "LUC MONTAGNIER"

Samedi 14 septembre, la Maison de Santé Pluridisciplinaire a été inaugurée en présence du Professeur Luc MONTAGNIER prix Nobel de Physiologie ou Médecine et à l'origine de la découverte du virus du SIDA.

Après le traditionnel « coupé de ruban », M. François PILLET s'est adressé au professeur en le remerciant d'avoir eu la gentillesse d'accepter de donner son nom à cette maison de santé. « Vous nous honorez par votre présence et vous avez eu la délicatesse de savoir rester simple et de ne pas oublier vos racines berrichonnes. Vous honorez la France par votre travail exemplaire. Les 750 brevets que vous avez déposés, les 350 écrits que vous avez publiés, les fondations que vous avez créées au Cameroun et en Côte d'Ivoire pour que les personnes qui n'ont pas la même chance que nous puissent accéder aux soins, témoignent de votre dévouement au service de la médecine et de la santé de vos semblables. »

Le docteur Thierry BALAND, président de l'association des professionnels de la Maison de Santé a annoncé qu'avec cette réalisation, un vent nouveau soufflait sur le secteur médical à Mehun. Dans un contexte de désertification médicale, cette Maison de Santé Pluridisciplinaire est un moyen indéniable pour maintenir l'offre de soin dans la région. Depuis son ouverture le 2 septembre, elle a déjà accueilli des étudiants ; des réunions de formation et de concertation ont lieu régulièrement, preuve que la coordination entre professionnels est un atout pour la santé.

M. Jean-Pierre SAULNIER, Président du Conseil Général a ensuite pris la parole pour saluer la détermination des élus de la ville à conduire ce projet d'envergure qui répond aux besoins et aux mutations dans la pratique de la médecine.

M. François BONNEAU, Président de la région Centre a insisté sur le fait que l'accès aux soins était une grande cause nationale « il est intolérable que des personnes n'aient pas accès aux soins d'où l'urgence d'inventer de nouvelles réponses à ce problème. »

Il a ainsi souligné l'importance et l'exemplarité de ce projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire à Mehun : « il a été pensé par un collectif pour que ce lieu soit en tous points fonctionnel. C'est une réalisation remarquable car le bâtiment est esthétiquement très abouti, il accueille des corps médicaux diversifiés et il permet l'arrivée de jeunes dans la région. » Il a conclu son intervention avec le projet de « Très Haut Débit » de la région pour que dans l'avenir la consultation de spécialistes à distance puisse être réalisable.

Ensuite M. Eric BOUCOURT, Sous-préfet de Vierzon a indiqué que la réussite de ce type de projet reposait sur la capacité à rassembler les professionnels et à proposer un dispositif attractif.

Le professeur Luc MONTAGNIER, très ému de se retrouver dans sa région d'enfance, s'est réjoui de cette initiative grandiose, de voir une infrastructure d'une telle qualité. Dans son discours il a mis l'accent sur l'importance de la prévention médicale. La prolongation de la vie s'accompagne de maladies chroniques (Alzheimer, Parkinson, cancer...), c'est donc un enjeu pour la médecine de savoir les prévenir tant qu'on ne sait pas les guérir. Cela passe par la responsabilisation des patients grâce à un dialogue entre ceux-ci et le médecin afin de cerner le problème dans son ensemble et ainsi tenter de limiter les risques en amont par une meilleure hygiène de vie notamment. Aujourd'hui tous les efforts se tournent vers le développement des technologies qui permet d'effectuer des analyses plus poussées et de détecter plus facilement et plus rapidement les affections chroniques et ainsi de prévenir les maladies plus graves.



Avant que l'architecte de la Maison de Santé, M. Achim VON MEIER, ne guide tout le monde à travers les différentes salles de ce bâtiment, le professeur Luc MONTAGNIER a conclu son intervention en offrant son concours aux médecins de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avec lesquels il restera en contact.

Le Professeur Luc MONTAGNIER a accepté de devenir Président d'honneur de leur association.





## ■ MEHUN, VILLE DE MÉTIERS D'ART

En 1998 l'association « Ville et métiers d'art » a octroyé le label « Ville et métiers d'art » à Mehun-sur-Yèvre pour la qualité de ses artisans d'art existants et sa volonté d'accueillir de nouveaux artisans en favorisant leur installation.

Aujourd'hui 10 Artisans d'Art exercent leurs talents dans les domaines suivants :

- **Ebénisterie d'art** : *Astragale, 20 quai du Canal*

- **Gravure sur verre** :

*Chrome Création, 148 avenue du Général de Gaulle*

- **Modélisme ferroviaire** :

\* *Alain JARRY, 76 sentes de Marçay*

\* *Christian MAUDUIT, 169 avenue Raoul Aladenize*

- **Dessinateur** :

*Yves DUCOURTIOUX, 3 rue Henri Boulard*

- **Mosaïque et peinture** :

*Atelier Ambre, 6 rue des Jardins de Barmont*

- **Terres des arts et creusets de verrerie** :

*Baillet Terres des Arts, rue des Terres Rouges*

- **Peinture et décoration sur bois** :

*Fleur à Pois, 6 rue des Grands Moulins*

- **Restauration de tableaux** :

*Atelier Alizarine, 113 rue Jeanne d'Arc*

- **Tapiserie d'ameublement** :

*Emeric BOUARD, 177 rue Jeanne d'Arc*

Comme dans notre dernière édition nous vous présentons trois autres artisans.

## ■ ATELIER ALIZARINE : RESTAURATION DE TABLEAUX ET ENCADREMENT



Depuis l'âge de 7 ans, où elle réalisa son premier tableau, Véronique LANTRES, n'a cessé d'être passionnée de peinture.

Cette passion est alors devenue un véritable métier.

Après 3 ans d'étude à « L'Atelier du temps passé » à Paris où elle a appris la chimie, la technique de restauration de tableaux, l'histoire de l'art, le dessin, la copie de maître, Véronique LANTRES a décidé d'ouvrir son atelier à Mehun-sur-Yèvre pour son charme et sa sérénité.

Reconnue « Artisan d'Art » par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, elle a acquis sa réputation avec la restauration de tout type de tableaux. Elle réen-

toile, répare les trous et les déchirures et retouche les accros. Ce minutieux travail permet de comprendre la fabrication et l'histoire d'un tableau et lui redonne son aspect d'origine.

Véronique LANTRES fabrique elle-même ses produits de nettoyage et ses vernis.

La qualité de son travail est telle, qu'elle restaure des œuvres prestigieuses : une statue polychromée de l'église de Dambron, le tabernacle de l'église de Brinay, un tableau de l'église de la Chapelle d'Angillon et des tableaux du château de Sully-sur-Loire.

Au fil du temps elle a élargi ses compétences. Elle pose des feuilles d'or/d'argent/de bronze sur tous supports : cadres, ferronneries... Elle effectue aussi la restauration de cadres et de pendules anciennes, notamment des cartels du XVIIIe siècle.

Elle trouve le temps de donner des cours de peinture à la cire (ou Fayoum qui est une technique remontant à plus de 400 ans avant J.C.) et de peinture à l'huile sur toile ou sur bois. Mais comme c'est une passionnée elle propose une méthode traditionnelle « maison » faite à partir de colle de peau de lapin et de blanc de Meudon que l'on ponce jusqu'à obtenir une surface lisse comme une plaque d'ivoire.

Enfin, tout au long de l'année elle participe à des salons et des expositions. En septembre elle était présente au salon des antiquaires de l'île de Chatou, les 12 et 13 octobre elle sera présente au Salon des Métiers d'Art à Mehun-sur-Yèvre.

Si vous passez devant son atelier n'hésitez pas à entrer. Véronique LANTRES sera ravie de vous renseigner.

### Informations pratiques :

**Atelier Alizarine 113 rue Jeanne d'Arc**

Tél. 02 48 57 31 76 / <http://www.restaurationtableaux-centre.com>

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.



Portrait de M. ROUSSEAU 1<sup>er</sup> Maire de Vierzon



## ■ EMERIC BOUARD : TAPISSIER D'AMEUBLEMENT



Après un apprentissage chez M. Bernard RODAIS, tapissier à Bourges puis un passage chez Pole Position, Emeric BOUARD s'est installé dans un atelier situé au 177 rue Jeanne d'Arc, au mois d'avril, où il exerce son activité de tapissier d'ameublement.

Alliant tradition et modernité, il assure la restauration traditionnelle à l'ancienne de fauteuils et de canapés et aussi de meubles plus modernes.

La literie est également une de ses spécialités. Par ailleurs, le rempaillage des chaises peut être assuré sur demande.

Cet artisan propose également l'installation de tentures murales ainsi qu'une large gamme de tissus d'ameublement. Il suffit de pousser la porte de son atelier et de s'entretenir avec lui. Emeric BOUARD sera présent au Salon des Métiers d'Art les 12 et 13 octobre.

### Informations pratiques :

Tél. : 09 81 82 03 05 / 06 63 80 80 04 ; Horaires d'ouverture : du mardi au samedi matin de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.



## ■ ATELIER AMBRE : PEINTURE ET MOSAÏQUE



Brigitte DELOGE a un parcours d'autodidacte. Depuis 2004, elle a ponctué ses années d'expérience par des phases de recherche sur des matières parfois sorties de leur contexte pour produire des œuvres uniques et atypiques.

Tout d'abord inspirée par la nature dans tout son ensemble (paysages grandioses, minéraux, pierres, insectes...), dont elle est une fervente protectrice, Brigitte DELOGE laisse libre cours à son imagination pour créer paysages et créations animales fantastiques.

En utilisant de nouveaux matériaux, de nouvelles possibilités s'ouvrent à elle et lui permettent d'assouvir son imaginaire sans limite.

Dans ses tableaux et diverses créations, elle peut aussi bien aborder des grands paysages que de minuscules créatures.

Son travail s'articule principalement autour de deux supports : la toile et la mosaïque. Il n'est pas rare qu'une œuvre peinte amène des créations en mosaïque et vice versa. Ses réalisations sont des chefs d'œuvres à découvrir sous différents angles car selon l'éclairage ou l'orientation du tableau, celui-ci dévoile toutes ses nuances de couleurs et laisse place à l'imaginaire.

Tout au long de l'année, elle fait découvrir ses créations dans le cadre de salons et d'expositions. Il n'est pas rare non plus que cette artiste pousse la perfection de son travail en réalisant des œuvres en vue d'un lieu d'exposition spécifique.

Si vous souhaitez découvrir le travail surprenant de l'artiste Ambre n'hésitez pas à la contacter ou à venir la rencontrer au Salon des Métiers d'Art les 12 et 13 octobre.

### Informations pratiques :

Atelier Ambre 6 rue des Jardins de Barmont

Tél. 02 48 57 13 69 ; Accueil sur rendez-vous



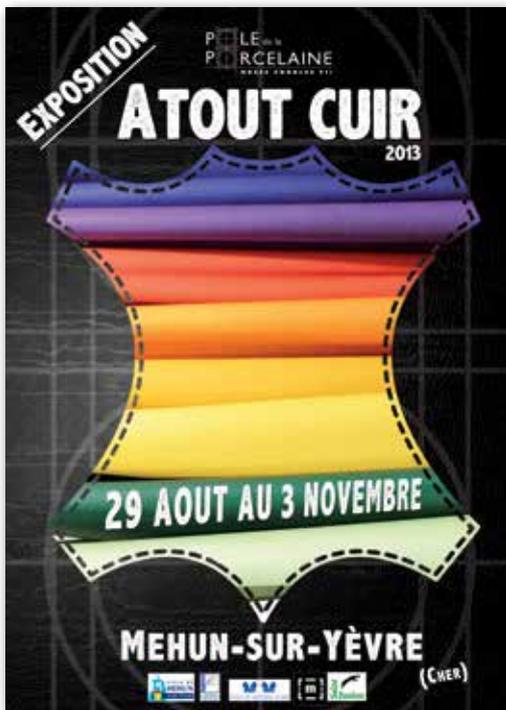
La municipalité remercie l'artiste Ambre pour la restauration de son œuvre en mosaïque "Fissure" installée passage de l'Ecu et dégradée par des personnes indélicates.

## ■ 12 ET 13 OCTOBRE : 7<sup>ème</sup> SALON DES ARTISANS D'ART

Fidèle à son label "Ville et Métiers d'Art", Mehun présentera pendant deux jours, une quarantaine d'artisans d'art exposant leur savoir-faire au centre socioculturel André Malraux et à l'espace Maurice Genevoix : céramique, émaillage sur cuivre, mosaïque, feutres, créations avec des galets, peinture sur textile, bijoux, vitraux, création textile, ébénisterie, fleurs, icônes, tapisserie, tournage sur bois, mode, reliure d'art, gravure, tissage, peinture sur verre, maroquinerie, restauration de tableaux, décoration sur porcelaine, peinture sur feuille, luminaires...

**Horaires** : samedi de 13h à 19h et dimanche de 10h à 18h

**Tarifs** : Entrée 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.



## ■ EXPOSITION « ATOUT CUIR »

C'est un tour d'horizon sur le travail du cuir que propose le Pôle de la Porcelaine-Musée Charles VII jusqu'au 3 novembre.

Du tannage jusqu'à l'objet fini le plus précieux, un « parcours découverte » est offert aux visiteurs.

Peu de matériaux offrent une telle diversité. Mobilier, accessoires, mode, reliure, bagagerie, sellerie,... le cuir est partout présent dans notre quotidien. Même si les techniques et les outils se sont quelque peu modernisés avec les productions industrielles, les gestes des artisans restent les mêmes, sûrs et précis. Sacs, fleurs pour la haute couture, gants, autant d'objets qui demandent la plus grande habileté pour obtenir un produit d'excellence.

**Cette exposition a pu être réalisée grâce à la participation exceptionnelle de** la ville de Saint-Junien, la ganterie Agnelle, la ganterie Morand et la ganterie de Saint-Junien.

**et le concours** du Musée du cuir de Chateaurenault, du Musée du cuir et du parchemin de Levroux, des Etablissements Légeron de Paris, Le Tanneur de Paris, de la Forge du Cuir de Saint Germain des Bois, de Familys Cuir de Reuilly.

**Horaires** : septembre tous les jours de 14h30 à 18h00, fermé le lundi

octobre tous les week-end de 14h30 à 18h00 ; 2 et 3 novembre de 14h30 à 18h00.





## ■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

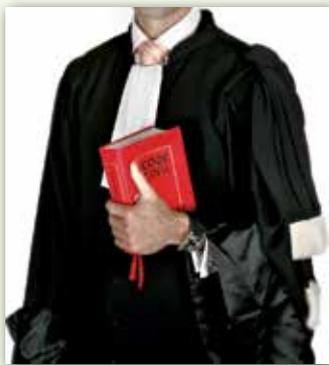
Pour pouvoir voter aux élections en 2014, il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.

Les personnes ayant changé de domicile sur le territoire de la commune sont priées de bien vouloir faire connaître leur nouvelle adresse afin de mettre à jour les listes électorales et se voir attribuer le cas échéant un nouveau bureau de vote.

L'inscription sur les listes électorales est une formalité simple et rapide.

### Deux solutions s'offrent à vous :

- En vous rendant au service "élections" de la mairie muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Par internet sur le site de la ville rubrique « Mairie pratique ».



## ■ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT

Lors du Conseil municipal du 8 avril 2013, la ville a renouvelé la convention constitutive du Conseil Départemental d'Accès au Droit et lui a alloué une subvention de 350 €.

L'accès au droit est en effet un enjeu social important dont le but principal est de lutter contre l'exclusion. La loi du 18 décembre 1998 modifiée précise ainsi que toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou son lieu de résidence, doit pouvoir, en dehors de tout procès : connaître ses droits et obligations et être informée sur les moyens de faire valoir ses droits.

Dans ce contexte, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Cher (CDAD du Cher) a pour mission de développer la politique d'aide à l'accès au droit sur l'ensemble du département. Parmi ses nombreuses missions et pour porter l'information juridique au plus proche des citoyens, le CDAD du Cher a notamment mis en place un point d'accès au droit à Mehun le 1er et le 3ème mercredi du mois à l'espace Maurice Genevoix de 14h à 15h30.

Ce service, gratuit et anonyme, est accessible à tous.

Offre de service individuel :

Accueil, écoute, information, renseignement et orientation de toutes les personnes rencontrant des difficultés d'ordre juridique, quels que soient leur problème et leur situation.

Si besoin est, les intéressés peuvent obtenir (sous conditions de ressources) une consultation gratuite auprès d'un professionnel du droit (avocat, notaire, huissier) ou un ticket modérateur pour le paiement ponctuel d'un acte (état des lieux, congés...).

Le CDAD du Cher essaie de favoriser les modes amiables de règlement des conflits, notamment par un partenariat important avec les conciliateurs de justice, le délégué du défenseur des droits, l'association de médiation familiale et tout autre structure ou service susceptible de concourir à cet objectif.

**Pour plus de renseignements : 02.48.68.33.83**

## ■ NOUVELLES ACTIVITÉS

### ■ Jonathan TROMPAT

Jonathan TROMPAT réalise des travaux de menuiserie intérieure et assure divers travaux d'extérieur.

*Pour tout renseignement contacter le 06 69 53 37 03.*

### ■ Mehun Materiel Médical

Installé rue des Terres rouges, ce nouveau magasin propose aux particuliers et aux professionnels un large choix de matériel médical que ce soit pour la

vente ou la location.

*Pour tout renseignement contacter le 02 48 59 67 70 ou mehunmaterielmedical@orange.fr*

### ■ 1-2-3 Pizza

Au 2 rue Sophie Barrère, 1-2-3 Pizza propose à partir de 17h30 un large choix de pizzas artisanales à emporter, de la XL à la XXL.

*Les commandes se prennent sur place ou par téléphone au 02 48 30 78 29.*

## ■ COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Le 18 juin 1940 sur les ondes de la BBC, le Général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat avec lui en Grande-Bretagne, au sein des Forces Françaises Libres. Entouré de volontaires qui l'avaient rejoint dans son exil, il jetait les bases d'une alternative au régime de Vichy et à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie. Pour commémorer le 73e anniversaire de cet appel historique, élus de la ville et associations d'anciens combattants se sont rendus devant le monument aux morts pour rendre un hommage à tous ceux qui se sont battus pour que la France demeure un pays libre.



La cérémonie s'est clôturée à la maison des combattants autour du verre de l'amitié offert par M. Pillet.

## ■ UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À SOMME

Prochainement, une nouvelle aire de jeux pour enfants sera installée à l'ancienne école de Somme à la demande des parents de ce quartier qui désiraient disposer d'un lieu ludique et sécurisé pour leurs enfants. Courant mai, Jean-Louis SALAK maire-adjoint les avait invités à une réunion de concertation afin de recueillir leurs souhaits.

Pour les 2 à 6 ans, un toboggan avec un panneau d'escalade et une échelle de corde répondant aux normes en vigueur permettent aux enfants de grimper, glisser, escalader. Pour les 8-15 ans le choix s'est porté sur une structure multi-face sans cordes permettant la pratique de l'escalade.

Cette aire de jeux en gazon synthétique sera clôturée et dotée d'un portillon avec fermeture automatique.

La ville rappelle que l'utilisation des aires de jeux est sous la responsabilité des parents.

## ■ NOUVEAUX FEUX TRICOLORES RUE HENRI BOULARD

Au croisement de la rue Henri Boulard et de la rue Camille Mérault, la ville a entrepris au mois de septembre le remplacement des feux tricolores devenus trop vétustes et dont la réparation n'était plus possible faute de pièces de rechange disponibles.

Le coût de ces travaux (55 525 € comprenant également le remplacement du feu provisoire rue Agnès Sorel) a pu être financé en partie grâce à la subvention de

l'Etat de 24 700 € provenant du produit des amendes de police et qui vise à soutenir les travaux de sécurisation des voies publiques par les collectivités territoriales.

En parallèle, les abords de cette intersection seront aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées par la mise en place de bateaux, de bandes podotactiles, de potelets et d'appels piétons avec alerte vocale.

## ■ UNE NOUVELLE BALAYEUSE DANS LES RUES DE LA VILLE

Début juillet, un nouveau modèle plus performant a remplacé l'ancienne balayeuse.

Le « Scarab Major », destiné aux rues importantes et aux grands axes, contribuera plus efficacement à la propreté de la ville.

Coût : 179 501 €





## ■ LES EMPLOIS D'AVENIR : UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET UNE FORMATION POUR LES JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS



Le 11 juillet, employeurs, associations et jeunes de la ville étaient conviés par le service emploi et la Mission Locale antenne de Mehun à une réunion d'information et d'échanges

au cours de laquelle la nouvelle mesure du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes, le « Contrat d'Avenir », leur a été présentée.

En présence de Eric BOUCOURT Sous-Préfet de Vierzon, François PILLET Maire et Alain COQUILLAT Président de la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre, cette réunion fut l'occasion pour les agents de la Mission Locale, pour Fabienne PICARDAT, Directrice de Pôle Emploi Bourges et pour Benjamin MARTIN, Directeur de la Mission Locale de Bourges / Mehun-sur-Yèvre / Saint-Florent-sur-Cher de détailler cette nouvelle mesure reposant sur un fort engagement des employeurs et des prescripteurs.

Le service emploi et la Mission Locale apportent un suivi personnalisé avec la désignation d'un référent unique qui aide le jeune à construire son projet professionnel et à résoudre les problèmes éventuels du quotidien (transport, hébergement...) et les difficultés avec l'employeur s'il y en a.

Le service emploi et la Mission Locale travaillent également en étroite collaboration avec son tuteur dans l'entreprise. Celui-ci est chargé de transmettre au jeune les compétences professionnelles nécessaires.

Le service emploi et la Mission Locale sont également chargés d'étudier avec le jeune ses besoins de formation. Elle doit privilégier l'acquisition de compétences : remise à niveau ou acquisition des savoirs de base, acquisition de nouvelles compétences, adaptation au poste de travail, formation pré-qualifiante, formation qualifiante.

Régulièrement des réunions entre employeurs/salarié/service emploi sont organisées. Elles favorisent l'intégration du salarié par une visite sur place, elles permettent d'ajuster les engagements initiaux si besoin et ainsi d'iden-

tifier les éventuelles difficultés pouvant constituer un frein à l'intégration durable dans l'emploi.

En lien avec le tuteur, le service emploi et la mission locale vérifient régulièrement l'adéquation entre les compétences attendues sur le poste et les compétences mises en oeuvre par le salarié, font le point sur la situation du salarié au regard de la formalisation de son projet professionnel et analysent les compétences et qualifications déjà acquises et restant à acquérir afin d'y apporter une réponse concrète.

A l'issue de l'emploi d'avenir, une attestation d'expérience professionnelle et de formation est remise au jeune afin de valoriser les formations réalisées, ainsi que les compétences et qualifications acquises pendant l'emploi d'avenir.

La Communauté de Communes a adhéré à cette mesure et a recruté une jeune fille qui grâce à ce contrat pourra se forger une véritable expérience professionnelle et se préparer aux concours d'accès aux métiers de la petite enfance.

La commune a elle aussi signé quatre Emplois d'Avenir : 2 aides ATSEM, 1 agent de cantine et d'entretien et 1 aide-animateur.

Ces emplois ont été pourvus par des jeunes qui ont exprimé lors de leur entretien d'embauche un projet professionnel et la volonté d'engager une formation. Présents lors de la réunion, deux de ces jeunes ont apporté leur témoignage, expliqué leur parcours et leur ambition professionnelle.



## ■ LA ZONE BLEUE

Réclamée par les commerçants, la ville met en place une zone bleue en centre-ville dont l'objectif est de faciliter l'accès aux commerces, la rotation des véhicules et donc le stationnement de proximité. Ce système est gratuit et permet d'éviter le stationnement de voitures-ventouses garées au même endroit du matin au soir.

Il organise le stationnement sans horodateur.

Le périmètre de la zone bleue a été arrêté en concertation avec les représentants de l'Union Commerciale et Artisanale et concerne une partie de la rue Jeanne d'Arc, la rue Sophie Barrère, la place Pillivuyt, la place Raymond Valois et la place Jean Manceau.

La durée du stationnement est contrôlée par un disque apposé en évidence sur le pare-brise à l'avant de la voiture en stationnement.

Il comporte une fenêtre indiquant l'heure d'arrivée. Le temps maximum autorisé de stationnement figure sur les panneaux de signalisation qui informent de la présence de la zone bleue. Sur l'ensemble des zones la durée maximum sera de 1 heure 30.

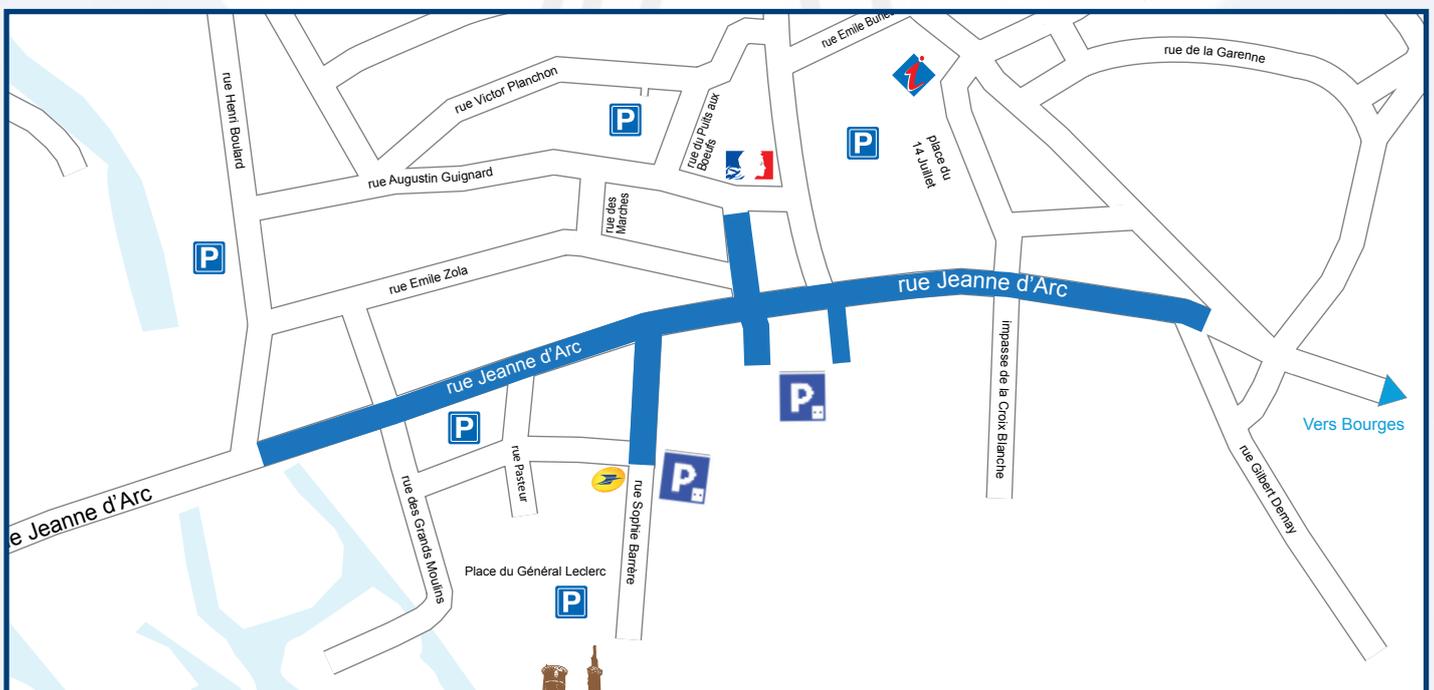
Prochainement, un disque sera distribué gratuitement à chaque foyer.

Pour un arrêt prolongé plusieurs parkings de proximité permettent de trouver rapidement une place : place du Fuseau d'Argent, place du 14 Juillet, place du Général Leclerc, place de l'Ordre National du Mérite, place des Anciens Combattants, parking du Jardin du Dauphin.

Attention, l'absence de disque ou le dépassement d'horaire entraînera une contravention de 17 €.



**Avant la fin de l'année, la zone bleue sera applicable du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H, le samedi de 9H à 12H. La durée du stationnement maximum autorisée sera de 1H30.**





## QU'EST-CE QU'UNE "ZONE 30"



Une « zone 30 » est une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse est limitée à 30km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation particulière.

Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

**Attention**, toutes les rues où la vitesse est limitée à 30 km/h ne sont pas des zones 30, par exemple la partie de la rue Jeanne d'Arc allant de la rue Henri Boulard à la porte de l'Horloge n'est pas une zone 30, les cyclistes doivent donc comme tout autre véhicule respecter le sens interdit.

Pour répondre à la demande et pour faciliter l'usage du vélo en centre-ville et éviter ainsi aux cyclistes des détours engendrés par les rues en sens unique, la décision a été prise d'instituer de nouvelles « zone 30 » dans les rues :

- rue Emile Zola,
- place Jean Manceau (de la rue Emile Zola à la rue Jeanne d'Arc),
- rue Jeanne d'Arc (de la porte de l'Horloge à la RD 2076)

En conséquence, **dans ces rues ou portions de rues, la circulation des cyclistes (\*) à double sens est autorisée.** Des panneaux seront installés aux entrées de chacune des « zones 30 » pour les identifier.

Les automobilistes dont la vitesse est limitée à 30 km/h se doivent donc d'être attentifs dans ces zones où se côtoient tous les usagers.

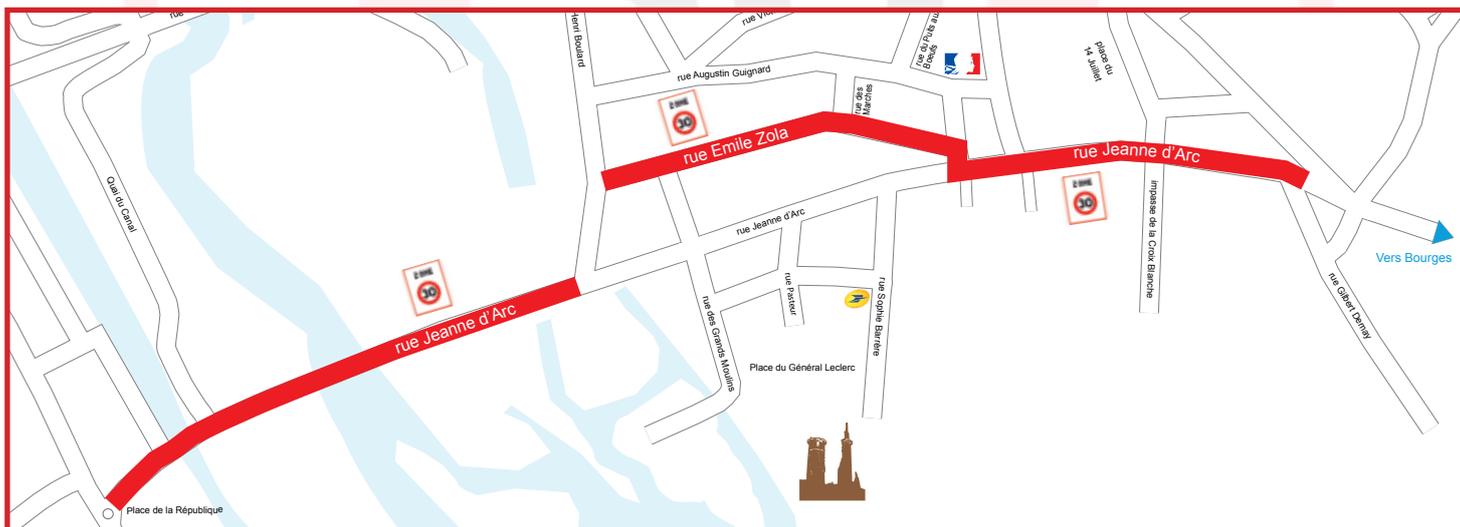
La réglementation des piétons est celle qui s'applique habituellement, ils n'ont pas de priorité particulière. Toutefois, la vitesse limitée des véhicules permet la traversée des piétons dans de bonnes conditions.



Depuis 2011 et la mise en place d'un nouveau plan de circulation, la rue Jeanne d'Arc est en sens unique sur toute sa longueur.

Une première portion de la rue Jeanne d'Arc (de la rue Henri Boulard à la place de la République) est déjà en « zone 30 » depuis décembre 2012.

**(\*) L'autorisation de circuler en double sens dans les « zones 30 » et uniquement dans ces zones ne s'applique qu'aux vélos. Les véhicules motorisés et donc les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraison n'y sont pas autorisés.**



## ■ RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014



*Ecole élémentaire du Château*  
145 élèves



*Ecole maternelle du Centre*  
68 élèves



*Ecole maternelle Jean de la Fontaine*  
43 élèves



*Ecole maternelle Jules Ferry*  
74 élèves



*Ecole maternelle Marcel Pagnol*  
16 élèves



*Ecole élémentaire des Charmilles*  
151 élèves



*Ecole élémentaire Marcel Pagnol*  
58 élèves

## ■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un accueil du matin et du soir est ouvert, tous les jours de classe, dans toutes les écoles.

Les animateurs et animatrices diplômés proposent des activités variées qui respectent le rythme de l'enfant : moments de calme et de détente, activités ludiques, jeux d'éveil, éducatifs et manuels.

Un goûter est servi aux enfants le soir.

Ces accueils sont ouverts à partir de 7H30 le matin, jusqu'à 18H30 le soir.

**Ecole Jean de la Fontaine** : accueil sur place ; **Ecole Marcel Pagnol** : accueil 7 rue Jacques Coeur ;

**Ecole du Centre et école du Château** : accueil à l'ex. école des filles du Château ;

**Ecoles Jules Ferry et Charmilles** : accueil à l'école des Charmilles



## ■ DU CHANGEMENT À LA CANTINE

Pendant l'été, la ville a, dans le cadre d'un marché public, choisi la société Sogirest pour fournir les repas des restaurants scolaires.

Désormais, un menu entièrement bio sera proposé aux enfants une fois par semaine. Par ailleurs cette société s'est engagée à recourir, dans la mesure du possible, à des producteurs régionaux, à se fournir exclusivement chez les boulangers de la ville et à servir régulièrement des produits « faits maison » c'est à dire préparés entièrement par elle.

La réservation des repas se fait à la semaine ou au trimestre par l'intermédiaire des enseignants.

Le prix des repas est calculé en fonction du quotient familial.

Les cas de régime ou d'allergie alimentaire doivent être impérativement signalés. Un protocole d'accueil individualisé peut être mis en place par la médecine scolaire.

Trois restaurants scolaires accueillent les enfants chaque midi.

L' espace loisirs pour les élèves du groupe scolaire Marcel Pagnol et de l'école Jules Ferry ;

Le restaurant scolaire du Château pour les élèves des écoles du Château, du Centre et de Jean de la Fontaine ;

Le restaurant scolaire du collège Irène Joliot Curie pour les élèves de l'école des Charmilles.

## ■ TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES PENDANT L'ÉTÉ 2013

Pendant l'été, les services techniques ont profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux dans les écoles de la ville.

- **Pour l'ensemble des écoles maternelles** (Jean de la Fontaine, Marcel Pagnol, Jules Ferry et Centre) : réfection des peintures des jeux extérieurs et remplacement des sols souples, 22 550 € TTC

- **Ecole élémentaire du Château**

Réhabilitation de la cuisine de la cantine : remplacement de la faïence murale et réfection de la peinture du plafond, 15 956.40 € TTC

- **Ecole maternelle du Centre**

Travaux de plomberie : remplacement des fontaines à eau, 5 894 € TTC

- **Ecole maternelle Jules Ferry**

Réfection de l'enrobé de la cour, 29 852 € TTC

- **Ecole élémentaire des Charmilles**

Réhabilitation complète du bâtiment : renforcement de la structure, désamiantage des sols et des cloisons du rez-de-chaussée, isolation phonique et thermique, réfection de la toiture, remplacement des sols, réfection des peintures intérieures, remise en état du chauffage, remplacement des BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité), 730 000 € TTC

- **Accueil périscolaire des Charmilles** (pour les élèves de l'école Jules Ferry et des Charmilles)

Mise en place de claustras en bois fabriqués par Astragale, artisans d'art à Mehun.



## ■ A LA DÉCOUVERTE DU ZOO DE BEAUVAL



Au mois de juin, les enfants des grandes sections de maternelle des écoles de la ville étaient invités par la municipalité à visiter le zoo de Beauval.

Encadrés par des enseignants, des élus et des parents, ils ont parcouru les allées du parc à la découverte des pandas, koalas, tigres...

La journée s'est terminée avec les spectacles de rapaces en vol libre et d'otaries présentés dans la plus grande piscine à otaries d'Europe.

## ■ DES JEUX POUR TOUS LES GOÛTS

Le 14 juin, les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et à la crèche/halte-garderie "A petits pas" étaient invités par le service enfance/jeunesse à participer à une soirée jeux au centre socioculturel André Malraux.



A côté des jeux traditionnels en bois mis à disposition par l'association "Micado" étaient proposés des jeux plus modernes : Playsation, Wii.

Toutefois et contre toute attente, ce sont les jeux de réflexion et d'adresse qui ont eu la faveur des participants.

Preuve que les jeux de société quels qu'ils soient (en bois, de carte, nouveaux ou anciens...) ont encore de beaux jours devant eux !



## ■ LÉO DÉCOUVRE LE BLUES

Le Blues, une histoire, un style qui traverse les époques, qui ose même le "mariage" avec d'autres genres musicaux. C'est toute cette diversité que la Direction de la Lecture Publique et la bibliothèque municipale Alain-Fournier proposaient le mercredi 19 juin, à travers le conte musical « Leo découvre le blues ».

Interprété par le chanteur nantais Olivier Le Ray, surnommé GriGri Blue, ce spectacle évoque l'existence du blues depuis sa naissance jusqu'à son succès et illustre les conditions de vie des Noirs des États-Unis depuis l'esclavage, le post-esclavage, la ségrégation, et jusqu'à leur émancipation.

Après la représentation, les enfants ont pu poser des questions sur cette période de l'histoire américaine et découvrir d'un peu plus près les instruments indissociables des sonorités qui ont fait la réputation du blues.



## ■ LA STRUCTURE "A PETITS PAS" FÊTE L'ÉTÉ



Vendredi 5 juillet, la structure multi-accueil "A petits pas" a fêté la fin de l'année.

Le thème était : parasol, chapeaux en paille, tenues de plage... et oui c'est l'été !

Les enfants ont participé avec beaucoup de plaisir aux jeux préparés par l'équipe d'encadrants (pêche à la ligne, fabrication d'une fresque, déguisements, le jeu de la coquille Saint-Jacques...) avant de se trouver autour d'un goûter et de visionner en images l'album souvenir de l'année.



## ■ VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

### ■ AMATEURS DE SENSATIONS FORTES

Les animateurs du centre de loisirs l'ont bien compris. Les jeunes aiment les sensations fortes, les sports extrêmes, l'aventure !

Aussi pour les vacances d'été, un programme particulier leur a été concocté.

Après avoir fait du BMX au CREPS de Bourges, du baseball, du golf à Vierzon, les jeunes se sont attaqués au complexe des Eaux Vives à Châteauneuf-sur-Cher. Au programme : raft, nage en eau-vive, hot-dog, tubing, de quoi passer une journée de plaisirs, de performance et de sensations en tout genre.

Deux jours après, c'était l'Aventure Parc de Nancay qui les attendait. Ils ont crapahuté toute la journée dans les arbres et volé dans les airs en tyrolienne.

Au programme il y avait aussi : veillée Cluedo, initiation au Tchoukball, course d'orientation, échasses urbaines, piscine, sortie au Pal, bowling, théâtre, fabrication de smoothies, sortie vélo, Ainsi que des sports à découvrir : disc golf, poull ball. Bref, un programme varié pour tous les goûts de quoi passer des vacances agréables avec le centre de loisirs.



### ■ TOUS À LA PLAGE !

Vendredi 23 août, les enfants avaient joué le jeu en arrivant en maillot de bain, tongs et leur serviette sur l'épaule. En effet, pour la journée les animateurs proposaient une journée plage...à Mehun-sur-Yèvre !



Dans la matinée, les services de la ville ont déversé de grosses quantités de sable, les enfants et les animateurs ont de leur côté installé des parasols, des chaises longues, des décorations, des jeux de plage sans oublier les indispensables pelles, seaux et râteliers pour faire des pâtés de sable, pour donner l'illusion de la Côte d'Azur.

A midi, les efforts étaient récompensés. Les enfants ont pique-niqué sur la plage, effet garanti !

Après une petite sieste et sous un soleil radieux ils ont participé par petits groupes à des jeux aquatiques : relais, pêche aux canards, bataille d'eau et ont mis leur énergie et leur créativité pour remporter le concours de château de sable. Une belle journée à la plage !!!

## ■ FÊTE DE LA MUSIQUE



Pour beaucoup, cette 32<sup>ème</sup> fête de la musique restera une soirée mémorable.

Il aura fallu un an de travail collectif entre l'école de musique et l'école d'arts plastiques pour mettre en place ce rendez-vous de l'art et de la musique.

En début de soirée, 14 groupes de musique (guitares, percussions, clarinette, violons, flûtes, chorale...) se sont répartis le long de la rue Jeanne d'Arc. Jusqu'à 21h30, la ville s'est ainsi animée avec comme fil conducteur le thème du cinéma.



Une buvette et un service de restauration, assurés par l'Union Commerciale et Artisanale, a permis de partager un verre entre amis et de profiter des délicieuses "grillades de la mer".

Certains commerçants sont restés ouverts toute la soirée.

Puis, tous se sont retrouvés à la nuit tombée dans les douves du château pour le grand final.

Neuf films d'animation, entièrement réalisés et interprétés par les élèves de l'école d'arts plastiques, étaient projetés sur écran géant alors que les 115 musiciens de l'école de musique assuraient la bande sonore.

Pendant 40 minutes, à raison de 40 000 images au total, les spectateurs ont revécu certaines scènes mythiques d'œuvres cinématographiques à grand succès : Titanic, The Artist, James Bond, Star Wars, Pirates des Caraïbes... dont certaines avaient pour décor des sites de notre ville. On a pu ainsi apercevoir James Bond voler au dessus de Mehun et atterrir sur la terrasse du château !



La "séance cinéma" s'est achevée sous un tonnerre d'applaudissements gage de la reconnaissance des centaines de spectateurs présents pour la qualité du travail réalisé par leurs enfants et les équipes pédagogiques.





## ■ MARCHÉ MÉDIÉVAL

Les 6 et 7 juillet, pour cette 17<sup>ème</sup> édition, de nombreuses animations pour enfants étaient proposées.

Pendant deux jours ils ont pu participer à des ateliers de confection de cottes de maille, de fabrication de blasons héraldiques, de taille de pierre. Ils se sont initiés à la jonglerie avec la fée Aurore... et ont aidé les marionnettes de la tour penchée à retrouver la "Couronne du roi Dagobert" !

Pendant ce temps, bien au frais dans la salle des anges, de jolies histoires d'antan leur étaient contées.

Le soir, un grand banquet médiéval était suivi d'un concert de musique traditionnelle irlandaise avec le groupe Galway et d'un grand final de feu, très spectaculaire, avec Tiphaine et Saltab & Cie.



Tout au long du week-end, dans la prairie en contrebas du château, les campements faisaient découvrir aux visiteurs les méthodes artisanales de confection d'objets en métal, de dentelles, de cuisson au feu de bois, de fabrication de cordes. Une façon de mieux comprendre ces savoir-faire qui ont su traverser les temps. La ville de Murg s'était également associée à cette fête traditionnelle en proposant des balades en malle-poste guidées par deux cochers en habits d'époque. Dépaysement assuré !

Enfin, les joutes équestres et les combats de chevaliers en armure ont enthousiasmé les

enfants, invités à se mesurer à ces soldats d'un autre temps.

Ce marché médiéval a encore attiré beaucoup de visiteurs venus revivre cette époque le temps d'un week-end.



## ■ UNE FÊTE DU 14 JUILLET TRÈS ANIMÉE



La foule était au rendez-vous, place du Général Leclerc, samedi 14 juillet, pour la fête nationale.

L'Union Commerciale et Artisanale de Mehun tenait un service de restauration et une buvette. A partir de 22h, "Marc Adier" animait le bal sur la place pendant que les enfants recevaient des lampions offerts par la ville.

A partir de 23h, tout le monde s'est tourné vers le château Charles VII

pour assister au spectacle pyrotechnique dont la qualité fut largement applaudie.



## ■ CONCERT DE CLÔTURE DE L'ACADÉMIE MUSICALE DU CHER

Du 26 au 30 août, le Conservatoire de Bourges accueillait dans ses locaux une cinquantaine de jeunes musiciens de la région dans le cadre d'un stage organisé par l'Académie Musicale du Cher.

Pour leur concert de clôture, le vendredi 30 août, ils ont choisi les Jardins du Duc Jean de Berry pour présenter aux spectateurs le fruit d'une semaine de répétition.

Pendant une heure, ils ont interprété des pièces pour orchestres d'harmonie et de l'avis des parents et des spectateurs, ils ont bien travaillé !



## ■ LES PASTOUREAUX ENTOURENT LE CHŒUR DE LA COLLÉGIALE

Début août, la collégiale Notre-Dame a accueilli le Chœur des Pastoureaux composé de cinquante garçons de sept à quatorze ans.

Depuis plus de 35 ans, ces enfants dont le timbre de voix varie du soprano à l'alto parcourent la planète.

C'est en 1974 au moment de Noël que tout a commencé. Une vingtaine d'enfants et d'adultes forment alors un ensemble vocal ayant pour but d'apporter un peu de réconfort aux isolés, aux malades. L'expérience se révèle être riche et il fut décidé de poursuivre cette initiative. Un nom est choisi : « les Pastoureaux », qui évoque à la fois Noël, les bergers, la musique pastorale. Les tournées sont la récompense du travail de toute une année.

Les petits chanteurs ont donné à ce jour plus de 1 000 concerts.

A Mehun, ils ont reçu un accueil des plus chaleureux de la part des mélomanes venus le temps d'un soir vibrer au son de ces voix si particulières. L'éclatement des quatre voix aux quatre angles de la collégiale a produit un effet remarquable. Le public était conquis par la qualité musicale de ces jeunes chanteurs d'autant que ce lieu se prêtait parfaitement à ces effets.



## Les Jardins en Fête 15<sup>e</sup> édition

Chaque dimanche au mois d'août, plusieurs centaines de personnes ont apprécié la programmation musicale variée et de qualité dans les Jardins du

Duc Jean de Berry.

Après les Whiskybaba et leur musique décalée pleine de bonne humeur, c'est le trio féminin de « La Quinte » qui a, en musique, raconté avec humour et légèreté « Ces petits riens »,

qui nous font pleurer, vibrer ou sourire. Puis ce fut Manoché et son piston qui a emmené le public dans une désopilante et poétique virée musicale servant de prétexte pour dresser un tableau souriant de notre société. Enfin, Alex Toucourt a clôturé cette 15<sup>ème</sup> édition des Jardins en Fête. Dans une atmosphère intimiste il a raconté, avec douceur et dérision, ses petites histoires dans lesquelles chacun se retrouve à coup sûr...



## ■ TROPHÉE D'OR

Le 25 août, s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> étape du 17<sup>ème</sup> Trophée d'Or.

Au départ de la rue Flandres Dunkerque, les cyclistes devaient parcourir les 17,8 km du parcours pour rejoindre l'arrivée rue Jeanne d'Arc.

La néerlandaise, Marianne VOS, championne du Monde de la discipline, l'a remporté en 23 minutes et 13 secondes confortant ainsi sa position de leader. L'Office Municipal des Sports remercie le public pour être venu encourager les cyclistes et les bénévoles pour leur aide précieuse dans le bon déroulement de cette manifestation sportive.





## ■ SEMAINE DE MUSIQUE DE CHAMBRE 2013 : UNE ÉDITION RÉUSSIE

Les organisateurs de la dix-huitième semaine de musique de chambre peuvent afficher leur satisfaction. Le nombre de musiciens et chanteurs amateurs participant à l'académie n'a jamais été aussi élevé : 64 personnes ont travaillé en atelier pendant la semaine, record absolu. Parmi eux, on comptait 6 jeunes gens (trois garçons, trois filles) dont la plus âgée avait 22 ans et la cadette 14, là aussi il s'agit d'un inédit.

De même, l'audience aux différents concerts a été fort nombreuse et en nette augmentation par rapport à l'an passé, aussi bien à Foëcy qu'à Quincy, Mehun ou Bourges, aussi bien là où se déroulent traditionnellement les concerts programmés à l'occasion de la semaine, que là où il avaient lieu pour la première fois.

C'est que le plaisir du public a été au cœur de la conception de la programmation. La durée des concerts a été rendue plus brève, n'excédant pas l'heure de musique, sauf pour le concert final, lui-même abrégé par rapport aux précédentes éditions. Une information plus large, plus précoce et plus précise sur le programme des différents concerts a été diffusée : elle était accessible dès juillet sur le site de l'association (<http://www.mvm-online.fr>), et a été relayée en août par affiches et flyers.

Le répertoire a été choisi avec le souci constant de plaire à un public non spécialiste. C'est ainsi qu'une large place a été faite à des œuvres connues : le public de la salle du Duc Jean reprenant en chœur l'air du toréador de Carmen en est peut-être le témoignage le plus saillant. Le nombre des concerts a été multiplié par deux, six concerts, six programmes différents : outre les deux concerts habituels en la collégiale de Mehun, en ouverture et en clôture de la semaine, outre le traditionnel concert du vendredi en l'église de Quincy, les artistes talentueux qui encadrent l'académie ont donné un second concert à Bourges salle du Duc Jean, très applaudi, et suivi d'une dégustation de vin de Reuilly, initiative bien emblématique de la chaleureuse convivialité qui marque l'atmosphère du stage, et de l'esprit dans lequel on

aborde la musique classique au cours de la semaine ; pour la première fois, un concert a eu lieu dans la salle des fêtes de Foëcy devant une centaine de personnes ; et, autre initiative nouvelle, c'est le double d'auditeurs qui se sont rassemblés pour assister au concert en plein air donné par les instruments à vents au pôle de la porcelaine, dans ce cadre si bucolique et si propre à faire apprécier ce type de formation.

La semaine est donc un grand moment de bonheur partagé : les stagiaires dont les organisateurs se sont appliqués comme jamais à satisfaire les vœux ont connu une intense jubilation musicale, ils en témoignent spontanément et massivement sur la liste de diffusion interne depuis le 1<sup>er</sup> septembre ; les artistes, portés par cette at-



mosphère heureuse, ont réalisé des prestations exceptionnelles, tant en concert que dans le travail des ateliers ; d'après tous les échos que nous avons recueillis, le public, transporté par ce plaisir communicatif, s'est régalé non seulement aux concerts des professionnels mais aussi au cycle « Amateurs en scène ».

Une forte dynamique s'est manifestée lors de l'édition 2013 ; elle tient à une alliance réussie entre tradition et nouveauté ; elle appelle de nouvelles initiatives en concertation avec les autorités locales, notamment avec M. MINICKI dont la coopération a été précieuse pour le succès de cette réalisation exemplaire qui a vocation à être l'ambassadrice dans la région environnante du potentiel artistique et touristique de la ville qui l'a fait naître et lui permet de perdurer.

## ■ LES CHIENS À L'HONNEUR

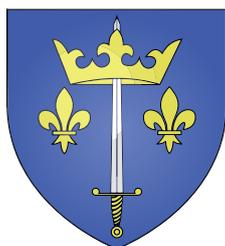
De mémoire de Mehunois, jamais autant de chiens n'avaient été réunis autour du château Charles VII.

Pendant 2 jours, Christophe GAUDRY et l'Union Commerciale et Artisanale de Mehun ont réussi le pari de rassembler près de 400 chiens de toutes races : Chiens Loups, Bergers Australiens, Terres Neuves, Lévrier...



Le samedi matin, les voitures à chien du pays de Chambord et leurs maîtres en costumes traditionnels ont ouvert la fête sous le regard amusé des visiteurs venus pour l'occasion avec leur fidèle compagnon. L'après-midi des démonstrations d'agility et de cross canin étaient proposées dans les Jardins du Duc Jean de Berry pendant que dans la prairie, en contrebas du château, les Lévrier et les Chiens Loups couraient derrière le lure. Les visiteurs ont même pu faire participer leur animal à cette course toujours aussi spectaculaire. Le lendemain les Terres Neuves et les Labradors noirs étaient à

l'honneur. Toute la journée « Aqua Dog 18 » a organisé des exercices de sauvetages aquatiques dans l'Yèvre . En parallèle à cette manifestation, l'Union Commerciale et Artisanale proposait le dimanche sur la place du Général Leclerc une brocante où une quarantaine de stands attendait les chineurs.



Association  
des Villes  
Johanniques

Saint-Pierre le-Moûtiers, Vaucouleurs, étaient présents et ont été accueillis par François PILLET, Sénateur-maire, Élisabeth MATHIEU, adjointe à la culture et Joël DAGOT, délégué auprès des Villes johanniques. Les différents ateliers organisés furent l'occasion de définir des actions futures, de mutualiser des manifestations, de développer des liens touristiques et des projets historiques.

Le samedi, en fin d'après-midi, une conférence sur Mehun au temps de Jeanne d'Arc était donnée. Au travers de manuscrits et de documents iconographiques les plus variés, allant des miniatures du XVe siècle aux photographies plus modernes, un cheminement médiéval a été proposé aux auditeurs avec comme point d'orgue les restitutions archéo-historiques du château, des jardins de Bon-repos, et de l'hôtel Charles VII. Une exposition sous forme de panneaux présentant les 18 villes johanniques, complétée par quelques objets de cette époque, agrémentait le centre socioculturel André Malraux, totalement transformé, pour cette occasion, en centre des congrès.

Le dimanche, un office religieux était présidé par monseigneur Armand Maillard, archevêque de Bourges, et le père Éric Vinçon, vice-recteur du Grand séminaire d'Orléans. Ils ont rappelé une autre image de Jeanne, celle de la sainte, inspirée par ses voix et fidèle au Seigneur. Dans la suite, une plaque commémorative, rappelant la naissance de Jeanne (1412-2012) a été dévoilée sous la statue exécutée par François Brochet dans la chapelle Saint-Joseph, celle des fonds baptismaux.

L'après-midi, les membres de l'association et les invités visitaient la ville, les musées et le château afin de découvrir la diversité de notre patrimoine, blotti dans un écrin de verdure exceptionnel.

## ■ VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU

A la tombée de la nuit, des sonorités inattendues ont résonné dans la ville. Deux immenses cors des alpes appelaient les visiteurs à rejoindre le château pour assister à la visite de nuit du 14 août. Drapé dans son habit de lumière, ce dernier est apparu aux visiteurs dans des couleurs bleues donnant ainsi directement le ton à cette soirée. Sur place, plus de 10 lieux scénarisés accueillaient les 312 visiteurs accompagnés de guides. Les noctambules ont découvert la restitution en 3D du château avant de descendre dans la salle souterraine du château support de la chapelle habituellement fermée au public. Sous une voûte étoilée, ils ont ensuite participé à des jeux originaux datant du moyen-âge, écouté les récits passionnants et passionnés sur ce lieu plein d'histoire et de mystère.

Les plus jeunes ont assisté à des démonstrations d'archerie médiévale et de chevaliers en tenue.

Tard dans la nuit, le groupe Cors Accords, a sonné la fin de cette visite entre culture et émotion, au cœur des vieilles pierres.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cet évènement.

## ■ CONGRÈS DES VILLES JOHANNIQUES

Les 8 et 9 juin la ville de Mehun a eu l'honneur d'accueillir les assises johanniques ; évènement lié à Jeanne d'Arc et à l'association des Villes Johanniques. À la Noël 1429, au château, Charles VII remettait (ou réitérait) à Jeanne d'Arc ses lettres de noblesse. Cet acte officialisait aux yeux, de tous, l'importance de Jeanne au sein de l'entourage du souverain et montre toujours la reconnaissance du roi envers elle.

Les représentants des villes composant l'association, dont Beaugency, Checy, Cléry-Saint-André, Compiègne, Domremy, Gien, Jargeau, Lagny-sur-Marne, Meung-sur-Loire, Neuf-château, Orléans, Patay, Rouen,





## ■ LE BASKET CLUB MEHUNOIS ET L'OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL LABELLISÉS



Au mois de mai, le Basket Club Mehunois a de nouveau été labellisé « Ecole Française de Minibasket » pour une durée de 3 ans et l'Olympique Mehun Handball a reçu le « label Argent » pour la saison 2012/2013.

Ces distinctions, attribuées par leur fédération sportive respective, récompensent la qualité de la formation dispensée, notamment envers les plus jeunes.

Ces labels sont un gage de sécurité, d'éducation, de confiance et de qualité de l'environnement.

Ces deux clubs mehunois accueillent plus de 300 licenciés preuve que ces deux disciplines suscitent un vif intérêt auprès des sportifs.

### Renseignements :

**Basket Club Mehunois** : 06 10 56 12 79

ou [bcm18@basket-club-mehunois.fr](mailto:bcm18@basket-club-mehunois.fr)

**Olympique Mehun Handball** : 06 33 83 68 59

ou [0618002@handball-france.eu](mailto:0618002@handball-france.eu)



## ■ LES BERRYTMIC'S ONT SORTI LEUR PREMIER CD

Les Berrythmic's sont nés en 2010 de la volonté d'une poignée de passionnés qui ont décidé après la disparition de la batterie fanfare locale de créer ce groupe de percussions atypique et inclassable.

L'originalité de cette formation réside dans le fait qu'elle intègre d'autres instruments inédits tels : une flute traversière et un soubassophone et prochainement une clarinette, et pourquoi pas un saxophone et une trompette.



Son répertoire, varié et original, est composé de musiques de films, de séries télé, de variétés françaises et étrangères et de compositions originales, créées par leur directeur artistique, Eric CHEDEAU.

Tous les styles s'y côtoient : mambo, jazz, samba, celtique et autres.....

En perpétuelle évolution, ce répertoire est adapté à toute manifestation, défilé ou concert.

L'originalité de leur prestation et leur tenue inattendue assurent un franc succès à chaque sortie.

Le groupe vient de sortir un premier CD reprenant les 10 meilleurs morceaux de leur répertoire.

**Pour tout renseignement** : 06 63 41 66 24





## ■ JUMELAGE : LES ÉCHANGES LINGUISTIQUES CONTINUENT

L'année dernière, les premiers échanges linguistiques, initiés par Philippe HUBERT et Heinz-Jörg

KUSPERT, avaient lieu. Fort de cette première expérience réussie, les deux Comités de Jumelage ont souhaité poursuivre cette initiative en accueillant, en Allemagne au mois de juillet Emeline BON et à Mehun au mois d'août Sandra KAISER.

Hemeline, lycéenne en section littéraire à Bourges, était hébergée chez Thomas et Elizabeth KAISER. Pendant deux semaines elle a pu améliorer son allemand en travaillant dans une ferme proposant des tours en calèche aux touristes. Elle avait la lourde charge de veiller aux chevaux en les brossant et en les nourrissant quotidiennement. Puis elle a rejoint le centre de loisirs de Oberhof où l'attendait un groupe d'enfants de 6 à 8 ans avec lequel elle a animé de nombreuses activités.

A la fin de son séjour, elle est repartie avec sa correspondante, Sandra KAISER, vers Mehun.

Hébergé dans la famille BON, Sandra a effectué un stage de deux semaines dans les services municipaux. Elle a tout d'abord passé une semaine au centre de loisirs



comme animatrice. Elle a ainsi encadré les jeunes dans leur sortie à la Borne, la piscine, l'équitation... et leur a appris des chansons dans la langue de Goethe. L'équipe du centre loisirs et les enfants ont beaucoup apprécié la présence de cette jeune fille très dynamique, souriante et volontaire.

La semaine suivante, Sandra qui envisage son orientation professionnelle dans le tourisme, a effectué son stage à l'Office Municipal de Tourisme. L'occasion pour elle de parfaire son français, de s'initier au travail de conseillère en séjour mais aussi de suppléer le personnel de l'Office lorsque des visiteurs allemands franchissaient la porte.

## ■ LE JUMELAGE ÇA ROULE !

Le 16 septembre, 8 cyclistes de Mehun et 5 cyclistes de Murg sont partis de Mehun pour rallier en 5 étapes la ville de Murg. Ce périple de plus de 600 kms les a conduit à travers le Morvan et une partie du Jura où les mollets furent mis à rude épreuve !

L'occasion de passer du bon temps ensemble, de nouer de nouvelles amitiés et de profiter des jolis paysages sur leur parcours.

A leur arrivée, ils furent chaleureusement accueillis par Adrian SCHMIDLE, Maire de Murg et Jean-Louis SALAK, Maire-adjoint de Mehun ainsi qu'une délégation de Mehunois et de représentants d'associations venus fêter les 30 ans du jumelage.



## ■ LA VILLE DE MURG CRÉE L'ATTRACTION AU MARCHÉ MÉDIÉVAL

Lors du marché médiéval il ne fallait surtout pas manquer la malle-poste de 1865 que nos amis allemands avaient spécialement transporté de Murg. Cette calèche conduite par deux cochers en habits d'époque a permis tout le week-end aux visiteurs d'effectuer des balades.

L'argent recueilli sera reversé à une association caritative.





## LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

### " ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Notre groupe a toujours utilisé l'espace réservé dans chaque MehunMag à l'expression des conseillers municipaux pour vous rendre compte de nos initiatives et de nos actions menées dans le cadre du mandat que vous nous avez confié. A l'inverse de ceux qui, s'opposent systématiquement à tout, y compris aux propositions présentées dans le but d'améliorer la vie immédiate et future de nos concitoyens, nous n'avons pas fait de cet espace un terrain de polémiques acides. Pourtant les raisons de répondre aux affirmations grossièrement mensongères et parfois méprisantes ne manquent pas ! D'ailleurs chaque fois que vous nous avez interrogés nous vous avons fourni les informations vérifiables que vous souhaitez.

Aujourd'hui nous ne pouvons pas taire ce qui vous est caché. La liste de nos "opposants" a connu, pour des motifs qui lui sont propres, six démissions dont quatre successives en moins de trois mois ! Certaines raisons en ont été exposées lors du conseil municipal du 15 juillet 2013 dont vous pourrez prendre connaissance à la mairie ou sur le site de la ville.

Nous notons surtout que le mot du groupe "d'opposition" n'associe pas l'un des siens et a comporté la signature d'un autre sans son accord !!

On peut comprendre ceux qui n'acceptent plus cette situation : les derniers mensonges étaient vraiment trop gros !

Contrairement à ce qui vous a été affirmé, lorsque la communauté de communes a été créée, le conseil municipal a décidé une baisse de taux. Celui de la taxe d'habitation est passé de 12,50 à 12,14 en 2003 et nous avons ajouté en 2005 un abattement général à la base de 10% augmenté d'un abattement supplémentaire de 5% pour les personnes disposant de faibles revenus !!!!

Et de son côté, la communauté de communes a mis en place de nouveaux services comme le Spanc, la crèche, le réseau d'aides maternelles, construit un nouveau dojo... etc !

Observant tout cela avec regret, dans le respect des sensibilités, des avis, et des positions de chacun et chacune d'entre nous, notre groupe continuera à gérer notre ville dans l'unique souci de notre "bien vivre ensemble" actuel et à venir.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHERRIER, Ophélie GAUTIER

### " CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

C'est la rentrée pour les enfants à qui nous souhaitons, ainsi qu'à leur famille, qu'elle soit la meilleure possible. Nous aurons alors une pensée particulière pour les enseignants de l'école des Charmilles et du groupe scolaire Marcel Pagnol qui, au pied levé, auront su assurer de nouveau un déménagement et une nouvelle réorganisation pédagogique.

Mais c'est également la rentrée pour nos médecins qui ont emménagé dans leur nouvelle maison de santé. Espérons que celle-ci apporte une réelle plus-value pour la prise en charge médicale, pour une pluridisciplinarité renforcée et favorise l'arrivée de nouveaux médecins. Ceci, nous le souhaitons malgré les divergences que nous avons eues sur le projet quant à son coût, son emplacement ou encore son opportunité.

Par contre, l'effort réalisé par la collectivité pourrait être étendu en toute légitimité à d'autres services manquants sur la ville. Ainsi, nous pourrions favoriser de nouvelles installations artisanales, commerçantes ou hôtelières, par la location de locaux peu onéreux ou l'aide au financement de matériel par exemple.

Enfin, c'est aussi la rentrée pour un nouveau conseiller municipal, M. Raymond Brunet. Ce dernier prend la relève de Mme Broguy qui quitte Mehun-sur-Yèvre. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous le remercions d'accepter ce rôle de conseiller municipal dans l'opposition.

Mehun-sur-Yèvre, le 16 septembre 2013

Philippe DEBROYE, Véronique BABOIN,  
Bernard PETIT, Raymond BRUNET.



### LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Les anges meurent de nos blessures de Yasmina KHADRA
- Au revoir là-haut de Pierre LEMAITRE
- La pendue de Londres de Didier DECOIN
- La grâce des brigands de Véronique OVALDE
- La nostalgie heureuse d'Amélie NOTHOMB
- Transatlantique de Colum MC CANN
- La servante du seigneur de Jean-Louis FOURNIER
- Le livre du roi d'Arnaldur INDRIDASON

### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*

Nom, Adresse : .....

Commentaires : .....



Communiquez directement avec le Maire par courriel : [mairie@ville-mehun-sur-yevre.fr](mailto:maire@ville-mehun-sur-yevre.fr)

# Agenda des manifestations

## Octobre

### JUSQU'AU 12 OCTOBRE EXPOSITION D'ARTISANS D'ART

Office Municipal de Tourisme

### 11 OCTOBRE FRIPERIE VENTE AU SAC (3 €)

Organisée par le Rayon de Soleil  
14h30-18h, Maison de retraite (EHPAD)

### 12 ET 13 OCTOBRE 7E SALON DES ARTISANS D'ART

Organisé par la Municipalité  
13h-19h le samedi et 10h-18h le dimanche  
centre socioculturel André Malraux

### 14 AU 19 OCTOBRE SEMAINE DU GOÛT

Dégustation de produits locaux  
Organisée par l'Office Municipal de Tourisme

### 14 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE EXPOSITION "RÊVES D'AQUARELLE"

Par 1, 2, 3 Peinture à l'eau  
Office Municipal de Tourisme

### 20 OCTOBRE CONFÉRENCE

Organisée par le Cercle Historique Mehunois  
15h, Espace Maurice Genevoix

### 20 OCTOBRE RIFLES

Organisées par Bambino  
13h-19h30, centre socioculturel André Malraux

### 27 OCTOBRE RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisée par l'association pour le  
Don de sang bénévole  
7h-13h, départ du préau de l'école du Château

### 27 OCTOBRE BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisée par l'Amicale des Culottes Courtes  
10h-18h, centre socioculturel André Malraux

## Novembre

**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**  
**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR FRANÇAIS**  
Organisée par le Souvenir Français  
Rendez-vous à 9h30 place du Souvenir Français

**2 NOVEMBRE**  
**RIFLES**  
Organisées par l'Union Cycliste Mehunoise  
19h, centre socioculturel André Malraux

**2 ET 3 NOVEMBRE**  
**BOURSES AUX LIVRES**  
Organisée par Patrimoine et Tradition 18  
14h-18h le samedi et 9h-18h le dimanche,  
espace Maurice Genevoix

**3 NOVEMBRE**  
**BOURSE AUX VÊTEMENTS**  
Organisée par la Fontaine aux 1000 Sourires  
10h-18h, centre socioculturel André Malraux

**8 NOVEMBRE**  
**FRIPERIE**  
**VENTE AU SAC (3 €)**  
Organisée par le Rayon de Soleil  
14h30-18h, Maison de retraite (EHPAD)

**9 NOVEMBRE**  
**DÉFILÉ D'HALLOWEEN**  
Organisé par l'Amicale des Culottes Courtes  
Départ à 15h30 de l'école du Château

**11 NOVEMBRE**  
**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE**  
Organisée par la Municipalité  
et l'Entente des AC et VG  
Départ du défilé à 9h45 de la Mairie

**11 NOVEMBRE**  
**REPAS DES ANCIENS**  
Organisé par le CCAS  
12h30, centre socioculturel André Malraux

**11 NOVEMBRE**  
**FÊTE DE LA CHÂTAIGNE**  
Organisée par le Centre des Portugais  
14h, salle du Gué Marin

**12 AU 30 NOVEMBRE**  
**EXPOSITION DE PEINTURES**  
par Dominique PIOT-THOMAS  
Office Municipal de Tourisme

**13 NOVEMBRE**  
**BRIC À BRAC DE NOËL**  
Organisé par Mehun Solidarité  
10h-18h30, espace M. Genevoix

**15 NOVEMBRE**  
**THÉÂTRE : " LE DESTIN DE CÉLESTIN "**  
Organisé par Les Baladins  
20h30, centre socioculturel André Malraux

**16 ET 17 NOVEMBRE**  
**RIFLES**  
Organisées par le Basket Club Mehunois  
20h le samedi et 14h le dimanche,  
centre socioculturel André Malraux

**17 NOVEMBRE**  
**CONFÉRENCE**  
Organisée par le GHAMY  
15h, espace Maurice Genevoix

**19 NOVEMBRE**  
**FORUM DES MÉTIERS**  
Organisé par la Mission Locale de Bourges/  
Mehun sur Yèvre/St Florent sur Cher  
14h-17h, centre socioculturel André Malraux

**23 NOVEMBRE**  
**CONCERT DE SAINTE-CÉCILE**  
Organisé par l'école municipale de musique  
19h, centre socioculturel André Malraux

**30 NOVEMBRE**  
**58E FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ**  
Déballage, fête foraine, animations  
Organisée par la municipalité

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
**FÊTE DES COMMERÇANTS  
ET DES ARTISANS DE MEHUN**  
Brocante, vide-grenier,  
animations, fête foraine  
Organisée par l'Union Commerciale  
et Artisanale de Mehun